

Cahier des charges

Directeur d'école en Réseau d'Education prioritaire (REP)

La politique d'éducation prioritaire vise à réduire les effets des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire. Cette politique d'égalité des chances utilise tous les leviers internes et externes à l'Education nationale pour accompagner et faire réussir tous les élèves relevant de l'éducation prioritaire tout au long de leur parcours scolaire.

Les missions d'un directeur d'école en REP doivent s'inscrire dans le cadre de la refondation de l'éducation prioritaire.

<http://www.education.gouv.fr/cid76427/refonder-education-prioritaire.html>

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=80035

Conditions requises :

- Etre inscrit sur la liste d'aptitude des directeurs de 2 classes et plus
- Avoir pris connaissance de la fiche de poste « directeur d'école en REP »
- Avoir eu un entretien relatif à la spécificité de ce poste avec l'inspecteur de l'Education nationale de la circonscription concernée
- Avoir signé et remis à l'IEEN le document qui atteste de la prise de connaissance des spécificités du poste

Missions :

Le directeur d'école assume des missions essentielles. Il est responsable du bon fonctionnement de l'école, de l'accueil des élèves, des relations avec les parents, de l'animation de l'équipe pédagogique et représente l'Education nationale auprès de ses partenaires et de la commune.

Ses missions s'articulent autour de 3 piliers :

- L'exercice des responsabilités pédagogiques
- Le fonctionnement de l'école
- Les relations avec les parents et les partenaires de l'école

Ces missions communes à l'ensemble des directeurs sont fixées et déclinées dans la circulaire n° 2014-163 du 1-12-2014 parue au B.O. spécial n°7 du 11 décembre 2014. Cette circulaire peut être consultée à l'adresse suivante :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=84362

Sous l'autorité de l'inspecteur de l'Education nationale de la circonscription, le directeur d'une école en REP exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives à l'égard des élèves, des enseignants, des personnels communaux, des parents et des partenaires de l'école sous l'autorité de l'inspecteur de l'Education nationale de la circonscription et en prenant en compte le projet de réseau.

Dans le cadre de ses missions, le directeur d'école en REP devra :

- Représenter l'institution auprès des familles et des collectivités territoriales
- Travailler, dans le cadre du réseau, au sein d'une équipe 1^{er} et 2nd degré et avec les partenaires associés
- Participer aux travaux des instances du réseau, à l'élaboration des actions, leur mise en œuvre et leur évaluation
- Impulser et accompagner les orientations pédagogiques et éducatives inscrites dans le projet de réseau
- Coordonner le projet d'école et les projets éducatifs et pédagogiques avec le projet de réseau
- Encourager les initiatives pédagogiques, les expérimentations et les pratiques innovantes au sein de l'école et du réseau
- organiser la scolarité de tous les élèves en portant une attention toute particulière à la personnalisation des parcours et à l'articulation des différents dispositifs d'aide.

Compétences attendues :

- Savoir travailler en équipe et avec des partenaires extérieurs à l'Education nationale
- Disposer de bonnes connaissances du système éducatif, des différents dispositifs d'aide, et des textes relatifs à l'éducation prioritaire
- Savoir agir avec éthique et responsabilité dans le respect des principes du service public d'éducation
- Disposer d'aptitudes à l'écoute et à la communication tout en sachant affirmer les choix institutionnels

Ecoles concernées :

Circonscription d'Aubenas 2 :

- Ecole maternelle Nord, Bourg Saint Andéol
- Ecole élémentaire Nord, Bourg saint Andéol

Circonscription d'Annonay :

- Ecole maternelle Ripaille, Annonay
- Ecole élémentaire Jean Moulin, Annonay
- Ecole maternelle Fontchevalier, Annonay
- Ecole élémentaire Fontchevalier, Annonay
- Ecole maternelle Cance, Annonay
- Ecole maternelle Les Cordeliers, Annonay
- Ecole élémentaire Les Cordeliers, Annonay
- Ecole élémentaire Malleval, Annonay

Vu et pris connaissance, le

Nom – Prénom :

Signature du candidat :